



20 PLUS

RÉGIME SAS

Solutions d'assurance collective

RÉSERVÉ AUX CONSEILLÈRES ET AUX CONSEILLERS

Assurance et placements

Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}





Pourquoi les régimes SAS sont-ils importants?

Certains promoteurs de régimes ne peuvent pas se permettre de payer les primes pour les régimes d'assurance maladie complémentaire et d'assurance dentaire. Ils préfèrent donc les régimes autoassurés où ils payent ou financent les règlements santé et ou/dentaire admissibles et les frais d'administration, les taxes et les commissions s'il y a lieu. En bref, le promoteur de régime assume le risque financier lié aux règlements.

Cette entente de financement alternative peut se traduire par des économies additionnelles par rapport à une entente de financement de garanties traditionnelle où l'assureur assume le risque complet des règlements du régime.

Qu'est-ce qu'un régime avec SAS?

Un régime avec services administratifs seulement (SAS) donne au promoteur de régime la possibilité d'assurer lui-même les composantes à risque plus faible des prestations de l'assurance maladie complémentaire et de l'assurance dentaire. L'Empire Vie fournira les services de règlement et d'administration des parties du régime que le promoteur de régime assure lui-même (SAS) et mettra en commun le reste des garanties.

Conception du régime

Ce produit est offert aux promoteurs de régimes qui ont 20 employés ou plus assurables.

Assurance maladie complémentaire

En choisissant le régime avec SAS, le promoteur de régime peut obtenir plus de flexibilité dans la conception du régime et choisir d'assurer lui-même :

- La totalité de la garantie d'assurance maladie complémentaire (sauf la protection à l'extérieur du pays); ou
- La protection pour les médicaments seulement; ou
- Les règlements liés à la garantie Dépenses de santé connexes seulement.

Assurance dentaire

Le promoteur de régime peut choisir d'assurer lui-même la garantie d'assurance dentaire (soins de base, parodontie et endodontie, restaurations majeures et orthodontie). Le promoteur de régime assume la totalité du risque en ce qui concerne les demandes de règlement admissibles.

Pool des montants importants

Le pool des montants importants offre aux promoteurs de régimes la possibilité de limiter le montant des règlements qu'ils assurent eux-mêmes. En contrepartie d'une prime relativement modeste, l'Empire Vie assume la responsabilité de tous les règlements au titre des certificats en excédent de la limite.

Le promoteur de régime peut choisir d'appliquer le pool des montants importants aux garanties d'assurance maladie complémentaire qui font partie du régime d'assurance collective* (sauf pour les demandes de règlement liées à des dépenses engagées à l'extérieur du pays, qui sont toujours assurées) ou à l'assurance médicaments seulement. Lorsque sélectionnée, cette protection permet au promoteur de régime de se protéger des effets potentiellement désastreux qui pourraient découler de règlements inhabituellement élevés concernant un certificat en particulier.

* Les règlements liés à la garantie Dépenses de santé connexes sont exclus du pool des montants importants.

Seuils

Option	Seuils
Toutes les garanties d'AMC, sauf le programme d'assistance d'urgence en cours de voyage	10 000 \$ (par défaut), 15 000 \$, 20 000 \$, 25 000 \$
Médicaments seulement	7 500 \$

Garanties complémentaires des régimes ASO

- Les renouvellements sont moins complexes et fastidieux, car il n'y a pas de frais ou de primes additionnels associés avec les résultats prévus des demandes de règlement.
- À l'Empire Vie, nous offrons le régime avec SAS sur une base budgétisée. Ce modèle permet d'éviter toute fluctuation des coûts, ce qui veut dire que les promoteurs de régimes paient un dépôt mensuel similaire aux primes payées.
- Si les dépôts sont supérieurs aux règlements et aux frais, les promoteurs de régimes sont admissibles à un remboursement au moment du renouvellement.

Administration

Facturation mensuelle

Le promoteur de régime reçoit une facturation mensuelle qui fait état des primes requises pour chaque employé. Cette facturation comporte deux taux distincts pour chaque employé assuré : l'un pour la partie du régime entièrement assurée et l'autre pour la partie SAS. La facturation comporte également un sommaire mensuel de la prime requise. Cette prime est également subdivisée entre la prime totale des garanties assurées par l'Empire Vie et le dépôt SAS nécessaire indiqué séparément.

Rapprochements trimestriels des comptes

Sur une base trimestrielle et lors de chaque renouvellement, nous effectuons un rapprochement des comptes SAS. Le promoteur de régime reçoit alors un relevé détaillé par garantie. Ce relevé fait état de tous les dépôts et frais applicables au compte depuis le dernier rapprochement et indique le solde courant du compte.

Les frais typiques portés au compte peuvent inclure ce qui suit :

- Règlements versés pendant la période couverte par le relevé
- Frais d'administration
- Taxe sur les primes
- Commissions

RÉSERVÉ AUX CONSEILLÈRES ET AUX CONSEILLERS

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
Kingston, ON K7L 3A8

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie) est une société fièrement canadienne en activité depuis 1923. Elle offre une gamme de produits individuels et collectifs d'assurance vie et maladie, ainsi que des produits de placement et de retraite.

Sa mission est d'aider les Canadiennes et les Canadiens à obtenir avec simplicité, rapidité et facilité les produits et les services dont ils ont besoin pour se constituer un patrimoine, générer un revenu et atteindre la sécurité financière.

Suivez l'Empire Vie sur les réseaux sociaux avec l'identifiant @EmpireVie ou visitez empire.ca pour obtenir de l'information additionnelle, y compris ses notes courantes et ses résultats financiers.

L'information présentée dans ce document est fournie à titre indicatif seulement et ne doit pas être interprétée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou à la mauvaise utilisation de cette information, ainsi qu'aux omissions relatives à l'information présentée dans ce document. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

^{MD} Marque déposée de **L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie**. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}

empire.ca info@empire.ca 1 877 548-1881

G-0358-FR-12/23

